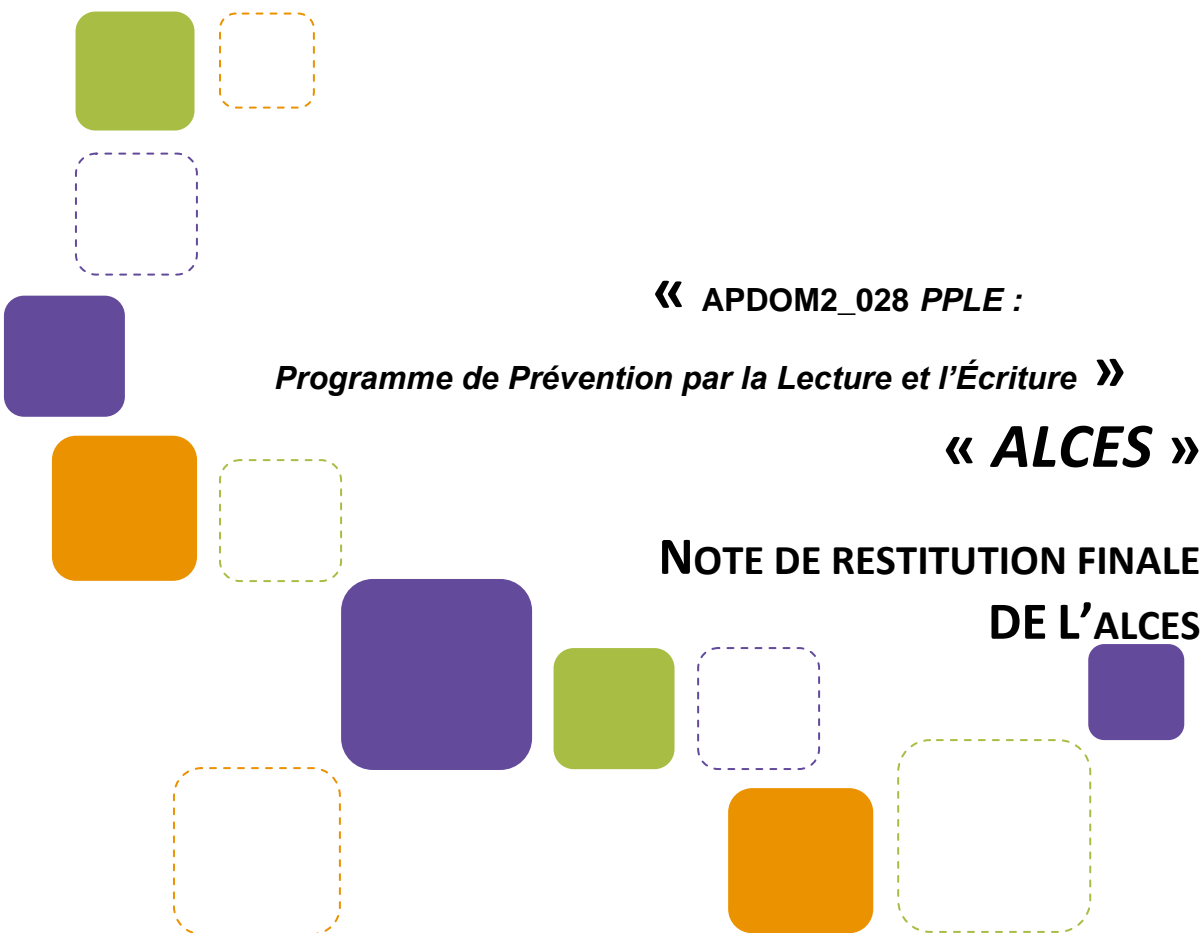




FEJ
FONDS
D'EXPÉRIMENTATION
POUR LA
JEUNESSE



Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

INTRODUCTION	3
FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET	4
I. INTRODUCTION GENERALE	5-8
A. Objectifs de l'expérimentation	
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation	
1. Public visé	
2. Bénéficiaires directs	
2-1 Statistiques descriptives	
2-2 Analyse qualitative	
3. Bénéficiaires indirects	
II. DEROULEMENT DE L'EXPERIMENTATION	8-12
Actions mises en œuvre	
Partenariats	
1. Partenaires opérationnels	
2. Partenaires financiers	
Pilotage de l'expérimentation	
Difficulté rencontrées	
III. ENSEIGNEMENTS GENERAUX DE L'EXPERIMENTATION	12-13
A. Modélisation du dispositif expérimenté	
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	
1. Public visé	
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernances	
4. Impacts sur la structure	
CONCLUSION	14



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° **APDOM2_028** lancé en Mars 2011 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.






Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.experimentation.jeunes.gouv.fr

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.experimentation.jeunes.gouv.fr



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Prévention et lutte contre l'illettrisme Numéro du projet APDOM2_028							
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ							
Titre : <i>PPLE : Programme de Prévention par la Lecture et l'Écriture</i>							
Objectifs initiaux : stimuler le goût de l'écriture, de la lecture et du calcul, améliorer les relations sociales et développer les connaissances culturelles ainsi que les compétences scolaires des jeunes retenus. Le P.P.L.E. (Programme de Prévention par la Lecture et l'Écriture) favorise : <ul style="list-style-type: none"> la régularité du travail scolaire ; la proximité parents/équipe pédagogique/intervenant externe et élèves ; le suivi scolaire à la maison et l'implication des parents dans la scolarité de leur enfant.							
Public(s) cible(s) : Jeunes de 14 – 16 ans en difficulté scolaire ou en situation de décrochage, scolarisés au collège et au lycée. <u>Total jeunes bénéficiaires : 60</u>							
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"><thead><tr><th style="text-align: center;">Durée de l'action</th><th style="text-align: center;">Prévisionnel</th></tr></thead><tbody><tr><td style="text-align: center;">Date de début de l'action</td><td style="text-align: center;">03 octobre 2011</td></tr><tr><td style="text-align: center;">Date de fin de l'action</td><td style="text-align: center;">26 juin 2012</td></tr></tbody></table>		Durée de l'action	Prévisionnel	Date de début de l'action	03 octobre 2011	Date de fin de l'action	26 juin 2012
Durée de l'action	Prévisionnel						
Date de début de l'action	03 octobre 2011						
Date de fin de l'action	26 juin 2012						
Modalités opérationnelles : <ul style="list-style-type: none">• <i>réception des jeunes sur leurs créneaux libres par groupe de 10.</i>• <i>Mise en place des activités par les intervenants grâce à l'outil informatique et les autres supports ludiques</i>• <i>Mise à disposition de la plateforme interactive 24/24</i>• <i>Suivi en ligne une fois par semaine</i>							
Territoire(s) d'expérimentation : Zone 1 : Morne Rouge, Saint Pierre Zone 3 : Fort de France.							
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : La particularité de ce projet est de recadrer des jeunes en difficulté grâce à l'usage des TIC. En effet, il s'agit de : <ul style="list-style-type: none"> mettre en valeur l'habileté et l'aisance des jeunes apprenants face aux TIC ; faire en sorte que l'utilisation de cet outil, ne soit plus uniquement ludique (jeux en réseau, chat avec les copains et copines...), mais un véritable vecteur d'apprentissage scolaire et professionnel.							
Partenaires techniques opérationnels : Partenaires effectifs de l'expérimentation : Préfecture (MME RONDELE, chargée de mission prévention de l'illettrisme), Synergie Distribution, VIASchool, Interface fwi,							
Partenaires financiers (avec montants): ACSE : 1010€ - Région : 5958€ - FEJ : 28581€							
Durée de l'expérimentation : Durée initiale : 12 Mois Durée effective : 12 Mois (juillet 2011 à juin 2012)							
LE PORTEUR DU PROJET							
Nom de la structure : ALCES Type de structure : association loi 1901							
L'ÉVALUATEUR DU PROJET							
Nom de la structure : TJB ECOCONSEIL Type de structure : SARL structure privée.							



INTRODUCTION GENERALE

Dans le cadre de l'appel à projet intitulé Fond d'Expérimentation pour la Jeunesse dans les DOM des rencontres ont eu lieu entre la préfecture et l'association A.L.C.E.S., en avril 2011.

L'Association de Lutte Contre l'Echec Scolaire (A.L.C.E.S.) est une structure qui propose sur l'ensemble de la Martinique des activités de remédiation en lecture, en écriture et en calcul. Elle a proposé un projet d'action dont le but est de lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire des jeunes scolarisés dans un établissement du second degré.

Ce projet intitulé « PPLE: Projet de Prévention par la Lecture et l'Ecriture » a été retenu par le comité du FEJ.

Cette action innovante a été proposée pour l'année scolaire 2011-2012 à deux établissements scolaires de l'île situés dans la région centre, et dans la région nord caraïbe, zone bénéficiant généralement de peu de projets départementaux.

L'établissement ciblé au départ était le collège de Sainte-Marie. Nous avons dû réorienter le projet en donnant une priorité au collège de Saint-Pierre. En effet, les services de l'état chargés du dispositif de Lutte contre l'illettrisme en Martinique ont souhaité que nous mettions cette opération en place sur la zone nord caraïbe de l'île, dépourvue de toutes actions fortes, d'où la réorientation et le choix du collège de Saint-Pierre.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

L'objectif de cette action était de prouver que le fait de mettre en lien le travail mené par les enseignants au sein de l'établissement et un accompagnement dispensé hors temps scolaire par des intervenants extérieurs utilisant l'outil informatique ainsi que des outils pédagogiques ludiques comme support était porteur de sens et facteur de réussite scolaire.

Il s'agit, à partir d'un échantillon cible de jeunes âgés de 14 à 16 ans, de stimuler le goût de la lecture, de l'écriture, et du calcul. Le rôle central des NTIC et des supports pédagogiques ludiques, tel que nous l'entendons, permettra à ces jeunes d'améliorer leurs relations sociales et de développer leurs connaissances culturelles ainsi que leurs compétences scolaires.

L'action intitulée P.P.L.E. (Programme de Prévention par la Lecture et l'Ecriture) cherchait à favoriser la régularité du travail scolaire, la proximité parents/école/intervenant externe et élèves, l'accompagnement scolaire à domicile et l'implication des parents.

ALCES a retenu quatre objectifs spécifiques :

- Motiver et responsabiliser les jeunes dans le cadre du P.I.O.P. (Projet Individuel d'Orientation Professionnelle) ;*
- Recentrer l'utilisation de l'outil informatique sur l'apprentissage, le développement des compétences de base et des connaissances sociales et culturelles des jeunes ;*

- Répondre à l'objectif du plan de prévention du C.I.O.M. (Conseil Interministériel de l'Outremer) qui est de réduire de moitié le taux d'illettrisme en Martinique (soit aujourd'hui 14% de la population totale de la Martinique) ;
- Généraliser le dispositif à l'ensemble du territoire départemental en s'appuyant sur les outils d'évaluation.

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

Public cible : scolaire

Tranche d'âge : jeunes de 12 à 18 ans

Identification du public

Ce sont les jeunes de 12 à 18 ans qui ont retenu notre attention sur ce projet. C'est une tranche d'âge vulnérable dans la mesure où une situation d'échec peut entraîner une carence sociale, d'autant que les projets voire les orientations professionnels ne sont pas pour la plupart aboutis.

2. Bénéficiaires directs

- 32 jeunes du **lycée JOSEPH GAILLARD** dans la tranche d'âge de de 15 à 19 ans.
28 jeunes du collège **LOUIS DELGRES** dans la tranche d'âge de 12 à 15 ans.

2.1. Statistiques descriptives

Le profil type des bénéficiaires de lycée est un jeune de 16 ans en classe de première dont le père a une profession intermédiaire et la mère un poste d'employé, et qui ne vit qu'avec un seul de ses parents.

Le profil type du bénéficiaire de collège est un jeune de 13 ans en quatrième dont le père est ouvrier et la mère occupe une profession intermédiaire, les deux parents vivant sous le même toit.

Annexe 1

Annexe 1 - Public visé par l'expérimentation Nombre et caractéristiques des bénéficiaires et territoire d'intervention

Numéro du projet	APDOM2_028	Nom de la structure porteuse de projet	ALCES			
		Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonnés ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes		32	60			
Adultes		22	22			
Nombre total de bénéficiaires		54	82			

		Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques		
1. Jeunes		
Âge		
Moins de 6 ans		
6-10 ans		
10-16 ans	28	
16-18 ans	32	
18-25 ans		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Situation		
Elèves en pré-élémentaire		
Elèves en élémentaire		
Collégiens	28	
Lycéens en LEGT	32	
Lycéens en lycée professionnel		
Jeunes apprentis en CFA		
Étudiants du supérieur		
Demandeurs d'emploi		
Actifs occupés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		
Niveau de formation		
Infra V		
Niveau V		
Niveau IV		
Niveau III		
Niveau III		
Niveau I		
Sexe		
Filles	32	
Garçons	28	
2. Adultes		
Qualité		
Parents	22	
Enseignants	5	
Conseillers d'orientation-psychologues	1	
Conseillers principaux d'éducation	2	
Conseillers d'insertion professionnelle		
Animateurs	8	
Educateurs spécialisés		
Autres : (préciser)		
Autres : (préciser)		

		Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML		Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML
Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML		
Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département)		Régionale
Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région)		
Régionale (une seule région)		
Inter-régionale (2 et 3 régions)		
Nationale (plus de 3 régions) ?		
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers politique de la ville ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		Oui, une partie de mon territoire
Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville		
Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville		

Remarques
<p>Au début de l'action nous avons noté un déficit au niveau des adhésions des lycéens qui fut vite résorbé face aux résultats probants des bénéficiaires. L'action a débuté sur le collège de Saint Pierre en février 2012.</p>

2.2. Analyse qualitative

Au terme de l'évaluation, l'expérimentation a été une réussite surtout pour les élèves du lycée pour les trois compétences visées (lecture, écriture, calcul) et l'amélioration des relations avec leur entourage. Les résultats ont été plus mitigés au collège, même si ceux-ci sont sans doute dépendants de la qualité très moyenne de la collaboration du collège.

Le grand apport du dispositif a été sans aucun doute le renforcement de la confiance qu'elle confère aux bénéficiaires. Quel que soit leur niveau, lycéens et collégiens relèvent les bienfaits du programme sur leur confiance en eux et la confiance dans leur capacité de réussir.


3. Bénéficiaires indirects



Les familles ont su tirer profit de ces activités proposées notamment sur le plan financier.

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Période	Objectifs	Modalités / Documents / Supports
Le 12 Juil Le 30 aout 2011	1 ^{ère} Rencontre et présentation du projet à la principale du collège de Saint-Pierre ; 1 ^{ère} rencontre et présentation du projet aux proviseurs et CPE du lycée Joseph Gaillard ; Intégrer le dispositif aux emplois du temps des élèves ; Adhérer au projet PPLE	Déplacement au collège et au lycée Présentation synthétique du cahier des charges simplifié de l'action PPLE, Adhésion au projet
Le 27 sept	2 ^{ème} Rencontre et présentation du projet à la principale du collège de Saint-Pierre ;	Déplacement au collège de Saint-Pierre rencontre du nouveau principal adjoint
Semaine du 22 octobre au 14 novembre	Organiser un comité technique au lycée de Pointe des Nègres composé du Proviseur adjoint, CPE, Coordinateur ALCES, principale du collège de Saint-Pierre. Lancer l'appel à candidature auprès des élèves de Joseph Gaillard Constituer l'équipe de formateurs (titulaires et remplaçants) et des coordinateurs : veiller à ce que, lors de l'embauche des formateurs, le cahier des charges soit intégré dans leur contrat Préparer les différents supports à utiliser	Feuille d'inscription. Bulletin d'adhésion au dispositif, profil du formateur, contrats du formateur et du coordinateur, cahier des charges du projet PPLE.
	Faire valider la date de cérémonie par le proviseur du lycée de Pointe des Nègres et réserver la salle ; Arrêter la date de présentation de l'action à l'équipe pédagogique. ; Arrêter la date de la formation des animateurs ; Arrêter la date de démarrage.	Calendrier du démarrage, dossier du pilote, Livret du formateur Eléments pour la cérémonie d'ouverture
fin novembre	Récupérer les inscriptions - Commander et élaborer les supports pédagogiques	Cartes d'adhésion Contacts éditeurs

2011	- Fabriquer les cartes d'adhésion	
	Formation 1 /1H30 (théorie et organisation du PPLE, partenariat et relation avec les familles et l'établissement)	Fascicule enseignant ; Vidéoprojecteur,
21 au 30 nov.	Informers et demander l'adhésion au PPLE aux parents et aux élèves (<i>Entretien des professeurs avec leurs élèves</i>) Inviter les familles à la cérémonie de signature	Courrier remis aux élèves, Téléphone fixe ou portable
05 déc.	Accueillir les invités à la cérémonie d'engagement et de signature des cartons d'adhésion. « <i>au lycée Pointe des Nègres</i> »	Cartes d'adhésion signées par le Proviseur, parents, élèves, enseignants. Buffet, presse écrite, partenaires financiers,
06 déc.	Formation 2 / 2H Former les animateurs à la mise en place des séances et à utilisation des outils	Guide pratique du formateur, Vidéoprojecteur, exemples de support
06 déc.	Démarrer l'action dans le lycée ; Organiser une réunion des professionnels ; Première séance du club ;	Répartition des groupes et des animateurs
26 JANVIER 2012	SYNTHESE COMITE DE PILOTAGE PPLE PROJET APDOM 2	Lieu : salle E01 BAT E Lyc2e Joseph Gaillard Horaire : 10h00 à 12h00 Présentation synthétique, cahier des charges simplifié de l'action PPLE, Synthèse de démarrage, adhésion au projet.
07 Février 2012	Rencontrer la principale du collège de Saint-Pierre et mettre en place de l'action ; Arrêter la date de présentation de l'action à l'équipe pédagogique ; Arrêter la date de la formation des formateurs ; Arrêter la date de démarrage.	Déplacement au collège de Saint-Pierre rencontre avec le nouveau principal adjoint Calendrier du démarrage, dossier du pilote, Livret de l'animateur
Semaine du 07 février au 29 février	Organiser un comité technique au lycée de Pointe des Nègres composé du Proviseur adjoint, CPE, Coordinateur ALCES ; 15/02/2012 : rencontrer l'équipe éducative du collège de Saint Pierre Lancer l'appel à candidature auprès des élèves du collège de Saint Pierre Constituer l'équipe de formateurs (titulaires et remplaçants) et des coordinateurs : veiller à ce que, lors de l'embauche des formateurs, le cahier des charges soit intégré dans leur contrat ; Préparer les différents supports. 28/02/2012 : démarrer l'action sur Saint Pierre	Feuille d'inscription. Bulletin d'adhésion au dispositif, profil du formateur, contrats du formateur et du coordinateur, cahier des charges du projet PPLE. Feuilles de pointage élèves et animateur pour suivi sur site et suivi à distances 
Mars	16/03/2012 : Réunion bilan intermédiaire et rencontre sur le thème comment mieux aider son enfant à s'organiser dans son travail scolaire ? Thèmes abordés :	Courrier d'invitation remis aux familles, recherche intervenant sur les thèmes Phonings

	Comment prévenir les jeunes et les familles contre la violence et la délinquance en Martinique ? quelles sont les conséquences du décrochage scolaire ? 27/03/2012 : réunion de régulation	
12 avril	Organiser une séance de travail pour la création de supports d'activités ludiques « jeux éducatifs »	Matériels : petit matériel, bristol, pions, dés, buchettes, billes, imprimante, plastifieuse,
18 Mai 2012	Organiser une sortie culturelle pour découvrir le patrimoine 	Courriers Assurance des jeunes, Prospecter et Contacter les lieux à visiter Contacter les transporteurs. Autorisation parentale
Juin	Organiser la cérémonie de clôture de l'action au lycée Pointe des Nègres 	Courrier invitation recherche intervenant sur le thème « les dangers de l'internet » Recherche et Achat des récompenses Attestations et remise de récompenses

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
TJB ECOCONSEIL	Sarl Cabinet d'études	évaluateur
Lycée JOSEPH GAILLARD	Etablissement scolaire	Etablissement d'accueil du projet
Collège LOUIS DELGRES	Etablissement scolaire	Etablissement d'accueil du projet

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	63
Cofinancements extérieurs à la structure	16
Autofinancement	21

C. Pilotage de l'expérimentation

Le comité de pilotage du projet est composé de :

- Un membre de l'association ALCES
- L'évaluateur TJB conseil
- Le coordinateur de l'action PPLE
- Un membre du lycée Joseph Gaillard
- Un membre du collège de Saint Pierre
- Un représentant de l'Etat et de l'éducation nationale
- Un représentant de la DJSCS (FEJ)
- Un représentant des formateurs

Ce comité s'est réuni le 26 janvier 2012 au lycée Joseph Gaillard

D. Difficultés rencontrées

Sur le site de saint-Pierre

Faire correspondre les emplois du temps des jeunes au projet. Les collégiens n'avaient qu'un après-midi de libre dans la semaine. Durant celui-ci, le collège organisait assez souvent des ateliers (danse, théâtre...). Ceci provoquant une irrégularité des jeunes à participer aux séances. Nous n'avons pas réussi à rencontrer les parents des collégiens, car il fallait obligatoirement passer par l'administration du collège, et toutes nos tentatives ont échoué. Le profil des jeunes ne nous a pas été remis comme convenu par l'administration du collège malgré les rencontres hebdomadaires de la coordinatrice avec la principale ou le principal adjoint. Ces derniers ont su se montrer disponibles. Il a été difficile de rencontrer les professeurs, malgré la réunion programmée à cet effet. Des problèmes dans l'attribution des salles ont également été observés.

...

Sur le site du lycée « Joseph Gaillard »

Au lycée de pointe des nègres, les principales difficultés rencontrées sont liées au retour trop tardif des informations émanant des professeurs. Nous devons améliorer les échanges grâce à l'utilisation des e-mails.

Toutefois, les fréquents échanges téléphoniques et mails entre les membres du comité technique du projet c'est-à-dire les CPE, la proviseure adjointe et la coordinatrice de l'ALCES ont permis de respecter les délais fixés.

Nous avons rencontré des difficultés d'intervenants à partir du mois de février. Certains ont participé à des concours et ont été admis, provoquant donc des absences puis leur démission.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le programme expérimental PPLE a cherché à prouver que le fait de mettre en lien le travail scolaire mené par les professeurs et des activités culturelles, éducatives ludiques et informatique animées par d'autres intervenants, était porteur de sens et facteur de réussite scolaire. L'âge des animateurs ainsi que leurs parcours devaient être aussi des facteurs facilitant les échanges et la communication.

L'originalité du projet PPLE mis en place par l'A.L.C.E.S. est d'avoir introduit dans le milieu scolaire des activités de remédiation, couplées à un suivi extrascolaire et ponctuées d'activités culturelles ou sociales.

Suite à cette expérimentation, l'A.L.C.E.S. a poursuivi l'action sur ces établissements et l'a mise en place sur d'autres lycées de la Martinique (Place d'armes, Croix-Rivail, Petit Manoir). L'expérimentation PPLE s'est généralisée et est devenue une action phare de l'association ALCES renommée l'ALECS (Apprentissage de la lecture, de l'écriture et du Calcul Scolaire).

*Cette action a été inscrite en 2012 dans le **Plan Régional de Lutte Contre l'Illettrisme.***

Aussi, L'association A.L.C.E.S. a obtenu **l'agrément Education Nationale** pour les actions qu'elle mène sur le territoire de la Martinique.

Le caractère transférable de cette expérimentation est indéniable. Les problèmes d'échec scolaire ne concernent pas que les départements français d'outremer, mais également la France continentale. Si le problème se pose avec plus d'acuité en Martinique notamment, le PPLE est une action supplémentaire qui permet de lutter contre les sorties prématurées du système scolaire.

Les évaluateurs considèrent néanmoins que le transfert de cette expérimentation à un autre territoire ou à une plus grande échelle se fera d'autant mieux qu'il aura su tirer les enseignements de l'expérimentation d'ALCES.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Jeunes scolarisés au collège et au lycée dont les parents ont des difficultés à leur apporter le soutien et la confiance dont ils ont besoin pour réussir leur apprentissage scolaire. Notamment par rapport aux compétences du socle commun « la maîtrise de la langue » plus précisément savoir « lire, écrire, et calculer ».

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

- Séances de remédiation d'1h30 par semaine dans les disciplines principales (français et mathématiques).
- Suivi en e-learning avec mise en ligne d'activités de lecture, d'écriture et de calcul selon les consignes laissées par l'enseignant.
- Actions culturelles (activités culturelles et sportives, découvertes du patrimoine... durant les petites vacances scolaires).
- *Séances d'accompagnement parental et de médiation familiale, durée 1 heure par groupe de parents (à domicile ou en cyber base).*

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

L'A.L.C.E.S. met en place ces dispositifs au sein des établissements scolaires en partenariat avec des institutions (éducation nationale, CAF, Région, Département, ville...) ou des associations.

Tous les partenaires sont liés par une convention.

L'association ALCES est responsable de son dispositif

4. Impacts sur la structure

Au terme de l'évaluation, les activités de l'association A.L.C.E.S. ont augmenté. En effet, elle a été sollicitée par d'autres organismes (établissement scolaires, mairies, associations...) afin d'établir des partenariats et mettre en place des dispositifs reprenant les mêmes modalités que le PPLE et adaptés à chaque niveau :

- les Mini-Moun's, action destinée aux enfants du primaires âgés de 6 à 10 ans scolarisés du ce1 au cm2. Elle permet de leur apporter le soutien, la confiance, l'aide dont ils ont besoin pour réussir leur apprentissage scolaire.
- les ALECS, combiné d'actions phares qui permettent d'apporter aux collégiens et aux lycéens des éléments de réussite dont ils ont besoin afin de mieux appréhender l'instruction scolaire qui agit pour redonner du sens à l'éducation parentale en visant la réussite scolaire des enfants. ALECS lutte ainsi contre l'illettrisme et le décrochage scolaire dont est victime plus d'un dans notre société.
- L'OAPR (Osons Agir Pour Réussir), action d'accompagnement à la scolarité et à la parentalité pour des collégiens, qui permet de lutter contre l'échec, le décrochage scolaire et l'illettrisme. Elle prend en compte le jeune et sa famille de façon personnalisée. Elle leur permet d'approfondir leurs compétences de base en français, en mathématiques et en savoir-être par l'usage de supports ludiques. Par ailleurs, elle permet de renforcer les relations parents-adolescents.

Nous avons dû améliorer notre organisation interne et notre rigueur administrative. Sur le plan comptable, nous faisons appel à un commissaire aux comptes.

Conclusion

Le Programme de Prévention par la Lecture et l'Écriture (PPLE) proposé par l'A.L.C.E.S. (Association de Lutte Contre l'Échec Scolaire) et inscrit dans le Fond d'expérimentation Pour la Jeunesse du FEJ a été mené simultanément dans le collège Louis Delgrès, à saint-Pierre commune rurale de marin pêcheur située au nord de la Martinique et un lycée général situé à Fort de France, capitale de l'île.

L'expérimentation s'est révélée très enrichissante. Elle a permis de créer une dynamique permettant aux professeurs, aux parents, aux élèves de mieux se comprendre, dans le but de faire réussir à l'école le plus grand nombre de jeunes.

Cette action a le mérite d'améliorer la confiance de ces jeunes en eux, de leur permettre de mieux appréhender le système éducatif scolaire, et enfin de se mettre au travail.

A travers les sorties culturelles, augmenter leurs connaissances générales et fédérer le groupe autour de valeurs communes.

De plus, les bénéficiaires ont souhaité poursuivre le dispositif l'année scolaire suivante.

Nous avons constaté que les élèves de première suivis sur cette action ont eu un taux de réussite de 100% à leur examen de baccalauréat l'année d'après.

Les relations avec leur entourage se sont améliorées (civisme, politesse...)

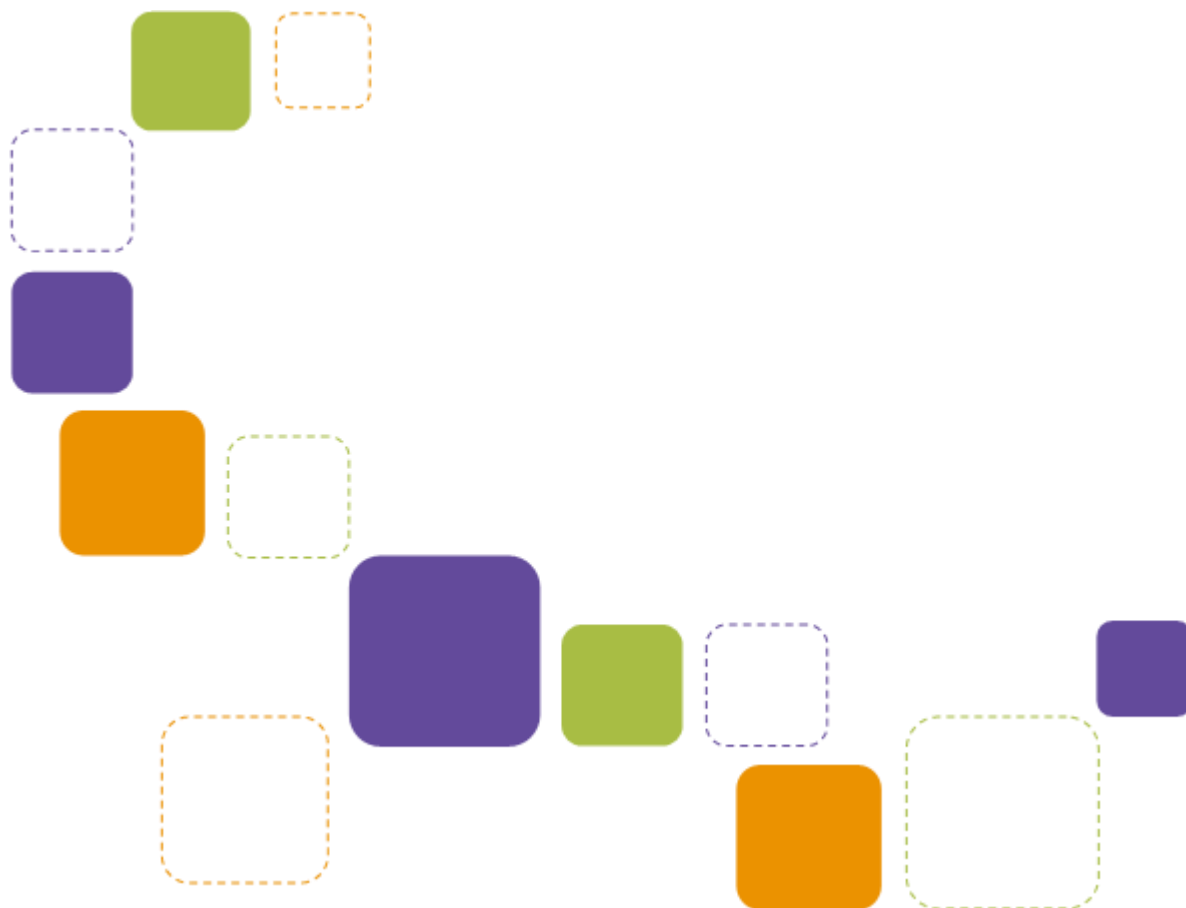
Néanmoins l'expérimentation a fait ressortir des difficultés dans l'organisation, le recrutement des animateurs, la logistique découlant en fait d'un manque de communication entre les divers partenaires, facteur très important dans ce type d'action.

L'ALCES a su néanmoins faire face à ces manquements tout en développant son activité autour de la lutte contre l'illettrisme.

Cette action devrait être généralisée au sein des établissements du second degré.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse